



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 6 novembre 2017

Présentation du budget 2018

Le budget de la Commune de Renens présente un excédent de charges d'exploitation de CHF 6'904'700.-. Après prélèvement dans le fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de CHF 1'500'000.-, l'excédent de charges viré à "Capital" se monte à CHF 5'404'700.-. La marge d'autofinancement s'élevant à CHF 527'100.-, la Municipalité devra recourir à l'emprunt pour financer les investissements 2018 prévus à hauteur de CHF 26'184'000.-.

Le budget 2018 s'inscrit dans le même esprit, la même ligne que les budgets des années précédentes. Les charges sous contrôle de la Municipalité ont fait l'objet d'une analyse minutieuse et ont été contenues au strict nécessaire. De nouvelles charges y figurent cependant et concernent notamment l'ouverture d'une unité scolaire et le déplacement provisoire de la crèche *Le Tournesol* dans le nouveau bâtiment de la Croisée. Enfin, pour les charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas ou peu d'emprise, on relèvera notamment une augmentation par rapport au budget 2017 de la facture de la Police de l'Ouest lausannois (nouvelle politique salariale), ainsi qu'une augmentation de la participation communale aux charges d'exploitation de la STEP.

En ce qui concerne les revenus des impôts, la Municipalité a pris en considération une progression plus lente de l'impôt sur les personnes physiques. Quant à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, l'abaissement du taux de base décidé par le Grand Conseil qui passera de 8.5 % en 2016 à 8 % en 2017 et 2018, a été intégré. Les autres impôts ne suivant pas le taux précité sont très difficiles à budgétiser. Ainsi, il a été retenu comme principe de maintenir ceux-ci au même niveau que le budget 2017.

La marge d'autofinancement budgétée (CHF 0.53 million) permettra de financer uniquement une faible partie des investissements prévus en 2018 qui s'élèvent à CHF 26.1 millions. Citons en particulier : l'agrandissement et la rénovation du bâtiment Maurabia au Collège du Léman, la rénovation de la Grange de Florissant, l'agrandissement de la crèche du Tournesol, la participation à la réalisation du Passage inférieur des Coulisses et enfin, la rénovation tous les équipements en lien avec le réseau d'évacuation et d'épuration des eaux. Le recours à l'emprunt sera donc nécessaire en 2018.

Compte tenu des enjeux financiers importants à venir, la Municipalité maintient sa gestion rigoureuse du budget tout en améliorant ses infrastructures et en consolidant les prestations actuelles.

Renseignements

Jean-François Clément

Syndic
079 645 79 77